



LA POSTE

Votre service de facturation

LA POSTE TÉLÉVENTE SUD EST
13 AVENUE DE LA GARE
BP 294
78053 ST QUENTIN EN YVELINES CEDEX
Téléphone : 36,34
Fax : 01.34.52.83.84

Vos références client

N° 965237
URBASER ENVIRONNEMENT
484 595 574 00027
1140 AV ALBERT EINSTEIN
34000 MONTPELLIER

Le 26/01/2011

016794 012392

1/2

012391

URBASER ENVIRONNEMENT
1140 AV ALBERT EINSTEIN
34000 MONTPELLIER

Votre facture n° 26394001 du 26/01/2011

Vos consommations au 01/01/2011 Montant HT Montant TTC

Contrat Collecte et Remise N° 1-152778985 2 040,00

Imputation :	626100
Analytique :	02116
Echéance :	Ⓟ
Bon pour accord :	
Bon à payer :	
Saisi :	FA013000 saisi = 02/2011
Commentaire :	

Copie

0149-626100-100-02116-00-0000-0000

Total brut facture	2 040,00	
Total net facture	2 040,00	2 439,84
TVA à 19,60%	399,84	
Total	399,84	

Montant à payer en Euros	2 439,84
Echéance du 11/02/2011	609,96
Echéance du 01/04/2011	609,96
Echéance du 01/07/2011	609,96
Echéance du 03/10/2011	609,96

TVA acquittée d'après les débits

Fossier

Les Conditions Spécifiques de Vente de votre contrat de Collecte et Remise évoluent au 1er janvier 2011.
Vous pouvez les consulter sur notre site Internet www.laposte.fr/Entreprise

Tout incident de paiement est passible de pénalités de retard.

Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal au moment de l'incident.

Les produits exonérés de TVA le sont dans les cas suivants :

- Selon l'article 259 A 3 du CGI, la TVA française n'est pas appliquée si un client de l'Union européenne disposant d'un n° de TVA intracommunautaire dépose son courrier en France à destination d'un des pays de l'Union Européenne
- Selon l'article 262 II, 14 du CGI, la TVA française n'est pas appliquée si un client dépose son courrier hors de l'Union Européenne à destination de la France ou si le coût du transport est inclus dans la valeur en douane
- Selon l'article 262 I, 1 du CGI, les clients déposant en France à destination d'un pays ne faisant pas partie de l'Union Européenne ne sont pas assujettis à la TVA française
- Ne sont pas soumis à TVA les dépôts dans les DOM ou à destination des DOM correspondant à des exportations au sens de l'article 294 2 et 3 du CGI.

Vos références bancaires

Montant prélevé le 03/10/2011

Sur le compte de URBASER ENVIRONNEMENT PROJET MARSEILLE

Code pays Cle IBAN
FR 76 30003014300002009142118
BIC

Le détail de votre facture n° 26394001 du 26/01/2011

Le détail de vos consommations au 01/01/2011

	Quantité	Prix unitaire	TVA	Montant HT
Contrat Collecte et Remise N° 1-152778985				
Commande n° SAF13450189 du 01/01/2011				
No Prestation : 13227				
Numéro de contrat = 1-152778985				
COLLECTE ET REMISE ANNUELLE PERSONNALISEE	1,00	2 040,00	19,60%	2 040,00
URBASER ENVIRONNEMENT URBASER ENVIRONNEMENT QUAI MINERALIER LIEU DIT CABAN SUD 13778 FOS SUR MER CEDEX. Prestation du 01/01/2011 au 31/12/2011.				
Total commande n° SAF13450189				2 040,00
Total consommations du contrat N° 1-152778985				2 040,00
Total général net en Euros				2 040,00

016794 012392

2/2

012391